



Crédits image : Matthieu Gafsou, série Vivants (2018-2022)/ Courtesy Galerie C.

Appel à projets PRIX COAL 2026 *La Nuit* OUVERT JUSQU'AU 28 AVRIL

Nous opposons le jour et la nuit alors qu'ils forment une même unité du vivant traversée par les contraires. Pour nous, êtres diurnes, si dépendants de la vue, **la nuit commence souvent par une perte**. Entre le crépuscule et l'aube, elle suspend le temps, voile le monde, oblige au retrait. Les évidences du jour se retirent, l'incertain affleure, et c'est peut-être pour cela qu'elle demeure le temps de la contemplation et du récit, là où, dans l'attente du jour prochain, le rêve et l'imaginaire se lèvent. **La nuit décentre la souveraineté de l'image.**

Mais la nuit recule, blanchie, colonisée par l'extension sans limite de lumières artificielles sur terre, en mer, dans le ciel, jusqu'à effacer de nos mémoires la Voie lactée. Le *skyglow*, halo de lumière artificielle, suspendu tel un dôme au-dessus des villes, se lit depuis l'espace. Hors des centres urbains, la multiplication de petites poches éclairées fragmente la nuit, coupe les continuités, transforme des corridors en impasses, tend des pièges mortels pour les oiseaux, les insectes et tant d'autres espèces désorientées par l'excès de lumière.

Depuis une trentaine d'années, le terme d'environnement nocturne s'impose pour nommer ce milieu vital menacé. Une majorité d'animaux vivent la nuit. Dans des paysages saturés de présences humaines, l'obscurité devient parfois le dernier intervalle où circuler sans être vu, sans être chassé de sa trajectoire. Elle ouvre des temps de migrations, d'accouplements, de pollinisations, de traversées. Le concept récent de trame noire dit parfaitement l'urgence de penser **la nuit comme un réseau de continuités d'obscurité à préserver**.

Les peuples de la nuit vivent dans un monde d'écoutes et d'olfactions où on se situe par rythmes, échos, aérosols, effluves. La nuit change la grammaire du monde. Même la flore change de diction. Certaines fleurs s'ouvrent la nuit et parfument l'air pour attirer des polliniseurs spécifiques.

Elle est aussi **un temps essentiel de régénération** des organismes et des métabolismes, atelier discret où se redistribuent les énergies et équilibres, où se réparent des excès. La baisse nocturne des températures participe au refroidissement des sols et de l'atmosphère, favorise les cycles de l'eau. Le jour artificiellement prolongé fragilise

Financé par



COAL

ces fonctions. L'épuisement du monde tient aussi à la dérive d'un fonctionnement en continu, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, qui nie l'alternance, consume les corps et les milieux. L'obscurité et le repos sont pourtant des nécessités vitales.

Pour reprendre l'expression d'Édouard Glissant, la nuit appelle un droit à l'opacité, qui reconnaît l'importance de pouvoir se dérober aux impératifs de transparence et de visibilité. En politique, **la nuit dit à la fois la veille et l'éclipse**. Foyer d'accueil des résistances et des marginalités, elle est le temps choisi de celles et ceux qui tiennent quand le jour se ferme, nuits d'assemblées et de veillées - Nuit debout en est une image nette -. Mais elle peut désigner à l'inverse les temps sombres des pouvoirs totalitaires. C'est le paradoxe de la nuit, elle émancipe quand elle déplace l'horloge sociale pour ouvrir un espace commun, elle opprime quand elle obscurcit la pensée.

Le Prix COAL 2026 dédié à la nuit invite les artistes à défendre la nuit comme un bien commun, un enjeu écologique majeur pour la régénération du vivant, un refuge, une diversité de langages à célébrer, un droit au repos et à l'opacité. Inventer des récits pour réapprendre à habiter l'ombre, faire œuvre avec la nuit, c'est contribuer à une écologie des rythmes. Restaurer la peur de la nuit est un parfait antidote à l'anthropocentrisme, parce qu'elle nous oblige à l'humilité, en nous confrontant au ciel profond, à l'infiniment grand, à la démesure du cosmos.

Créé en 2010 par l'association COAL, le Prix COAL est un vecteur d'identification, de promotion et de diffusion des artistes qui, à travers le monde, témoignent, imaginent et expérimentent des solutions de transformation des territoires, des modes de vie, d'organisation, et de production. Ensemble, ces artistes contribuent à rendre visibles les changements, à construire un nouveau récit collectif, patrimoine commun en développement, cadre positif et nécessaire pour que chacun trouve les moyens et l'inspiration de mettre en œuvre les changements vers un monde plus durable et plus juste.

*En parallèle, un appel à projets est ouvert pour le **Prix COAL étudiant** à l'attention des étudiant.e.s des Écoles du champ artistique et culturel.*

[**»» Voir l'appel à projets du Prix COAL étudiant 2026**](#)

FONCTIONNEMENT

Dix artistes sont nommé.e.s pour leur projet soumis dans le cadre de cet appel à candidatures international, par un comité de sélection composé de professionnel.le.s. Le Prix COAL et ses mentions spéciales se voient décernés parmi ces dix projets par un jury composé de représentant.e.s des organismes partenaires et de personnalités de l'art et de l'écologie. En outre, toutes les candidatures considérées par COAL et le comité de sélection permettent de faire connaître des artistes et des projets qui pourront être sollicités ou promus selon les autres opportunités et actions menées par l'association et ses partenaires.

La composition du jury sera révélée cet été.

DOTATIONS

- L'artiste lauréat.e du **Prix COAL** bénéficie d'une dotation de 12 000 euros et d'une résidence de création au cœur du Domaine de Belval, propriété de la Fondation François Sommer, animée par les équipes scientifiques et pédagogiques du musée de la Chasse et de la Nature et celles du Domaine de Belval. Véritable observatoire de la ruralité et de la vie sauvage, le domaine accueille chaque année des artistes sélectionné.es pour l'intérêt de leur contribution au renouvellement de la vision du rapport de l'humain à son environnement naturel.

- L'artiste lauréat.e du **Prix spécial du Jury** bénéficie d'une dotation de 3 000 euros.

- L'artiste lauréat.e de la **mention Ateliers Médicis** bénéficie d'une résidence à Clichy-sous-Bois/Montfermeil, en lien avec la forêt régionale de Bondy.

- L'artiste lauréat.e de la **mention Centre Wallonie-Bruxelles/Paris aka Le vaisseau**, bénéficie d'une dotation de 2000 euros et sera invité à exposer au sein de l'institution parisienne.

- L'artiste lauréat.e de la **mention Nuits des Forêts** bénéficie d'une dotation de 3000 euros pour une résidence de création dans une forêt partenaire.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Sont pris en compte la valeur artistique, la pertinence au regard des enjeux, l'originalité (approches, thématiques ou angles de vue inédits), la pédagogie (capacité à faire passer un message, à sensibiliser), la démarche sociale et participative (engagement, témoignage, efficience, dynamique sociétale), l'éco-conception, la faisabilité des projets et la collaboration avec des acteurs de protection de la nature. Le Prix COAL apporte son soutien à des projets artistiques en cours de réalisation ou à venir. Sa dotation n'entend pas couvrir la totalité des frais de production du projet et doit être considérée comme une aide à son développement.

CALENDRIER PRIX COAL 2026

Clôture de l'appel à projets : 28 avril 2026

Annonce des artistes nommé.e.s : été 2026

Annonce des lauréat.e.s : automne 2026

Cérémonie de remise des Prix : automne 2026, à l'occasion de Sans Réserve, le rendez-vous de la création engagée pour l'écologie

PARTENAIRES 2026

Le Prix COAL 2026 bénéficie du soutien financier de l'Office français de la Biodiversité, du ministère de la Culture, du Musée de la Chasse et de la Nature, de la Fondation François Sommer et de la Fondation L'Accolade, ainsi que d'un partenariat avec les Ateliers Médicis, le Centre Wallonie Bruxelles/Paris et Les Nuits des Forêts.

Office Français de la Biodiversité (OFB)

L'OFB est chargé de la protection et la restauration de la biodiversité dans l'Hexagone et en outre-mer. Il agit pour la préservation du vivant dans les milieux aquatiques, terrestres et marins grâce à l'expertise de ses 2 800 agents, dont 1 700 inspecteurs de l'environnement. Cet établissement public travaille également en mobilisant un ensemble d'acteurs, de décideurs et de citoyens autour de la biodiversité : État, collectivités territoriales, associations, entreprises, scientifiques, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, pratiquants de sport de nature, acteurs du monde de l'art...

Ministère de la Culture

Au-delà de sa mission principale qui est de rendre accessibles au plus grand nombre les œuvres capitales de l'humanité et d'abord de la France, le ministère de la Culture est convaincu que la culture doit prendre toute sa part dans le vaste chantier de la transition écologique et s'est engagé depuis 2010 au travers de stratégies successives. Depuis 2023, la stratégie du ministère de la Culture est définie au sein du guide d'orientation et d'inspiration qui fixe un cap pour la transition écologique des acteurs culturels. Le ministère de la Culture soutient le Prix COAL depuis son origine en 2010.

Musée de la Chasse et de la Nature et la Fondation François Sommer

Reconnue d'utilité publique dès sa création le 30 novembre 1966, la Fondation a été voulue par François et Jacqueline Sommer, pionniers dans la concrétisation d'une écologie humaniste. Fidèle aux engagements de ses fondateurs, elle œuvre pour la protection d'une biodiversité où l'homme trouve sa juste place, pour l'utilisation respectueuse des ressources de la nature et le partage des richesses du patrimoine naturel, artistique et culturel.

Fondation L'Accolade - Institut de France

La Fondation promeut une création artistique consciente de son environnement, et favorise des démarches, projets et actions qui sont portés par des artistes en lien avec les thèmes de l'eau, de l'environnement, de la fragilité du vivant et du féminin, par le biais de résidences de recherche et de création, et d'expositions en France et aux États-Unis. Par ailleurs, elle veille sur le « matrimoine », c'est-à-dire le legs des femmes ayant eu une importance historique ou artistique.

Les Ateliers Médicis

Attachés à faire émerger des voix artistiques nouvelles, diverses, et à accompagner des artistes aux langages singuliers et contemporains, les Ateliers Médicis accueillent en résidence des artistes de toutes les disciplines et soutiennent la création d'œuvres pensées en lien avec les

territoires. Ils favorisent la rencontre entre les artistes et les habitants. Situés à Clichy-sous-Bois et Montfermeil, ils réaffirment la place de la création artistique dans les banlieues.

Centre Wallonie Bruxelles/Paris

Au travers d'une programmation résolument désanctuarisante et A-trans-indisciplinaire, le Centre est mandaté pour diffuser et valoriser des signatures d'artistes basé·e·s en Fédération Wallonie Bruxelles. Il assure ainsi la promotion de démarches émergentes ou confirmées, du périphérique au consacré.

Les Nuits des Forêts

Créée en 2021, l'association Nuits des Forêts œuvre à sensibiliser le grand public aux enjeux forestiers, en développant et accompagnant des actions culturelles et pédagogiques, dont le festival national *Les Nuits des Forêts*. En rassemblant les univers d'une grande diversité d'acteurs et en favorisant le dialogue entre forêt, art et cultures, l'association souhaite promouvoir de nouveaux équilibres entre les humains et le vivant, à l'échelle de chaque territoire, et favoriser l'émergence de nouveaux récits collectifs.

DOSSIER ET DÉPÔT DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être constitué des documents suivants rassemblés dans un seul fichier au format pdf, nommé NOM_Prenom_2026_Titre-du-projet (le dossier ne doit pas dépasser 30 Mo) :

- la fiche de candidature, à télécharger [ICI](#)
- un descriptif détaillé du projet proposé présentant sa dimension artistique, sa mise en perspective avec la thématique ainsi qu'une note technique et une estimation budgétaire
- au moins deux visuels HD illustrant le projet
- un Curriculum Vitae et un dossier artistique

Toutes les propositions devront être déposées le 28 avril 2026 à 23h59 au plus tard, sur le serveur de COAL : upload.projetcoal.org

En participant à cet appel, les auteur.ices des projets autorisent expressément l'association COAL et ses partenaires à publier, reproduire et diffuser publiquement tout ou partie des éléments de leur projet, à toute fin liée à la promotion et à la communication du Prix COAL, sur tout support, par tout média, dans tout pays, en cas de nomination. Les projets soumis et non sélectionnés resteront dans les archives de l'association COAL et pourront être consultés par les partenaires de l'association. Ils demeurent la propriété de leurs auteurs. La participation à cet appel à projets entraîne l'acceptation complète des conditions précitées.

CONTACT

Pour toutes questions complémentaires, merci d'écrire à contact@projetcoal.fr